

PROBLÈMES ET DONNÉES

METTRE FIN À LA CENSURE

LA CHINE DOIT CHOISIR

L'HÉRITAGE DES JEUX
OLYMPIQUES DE PÉKIN

AMNESTY
INTERNATIONAL



METTRE FIN À LA CENSURE !

PROBLÈMES ET DONNÉES

Quand, en 2001, Pékin a été choisie comme ville hôte des Jeux olympiques de 2008, les autorités du pays se sont engagées à améliorer la situation des droits humains à l'approche des Jeux. Le président du CIO a tenu des propos similaires, qui correspondaient aussi à l'esprit de la Charte olympique.



Des policiers font une descente dans un cybercafé illégal à Guangzhou, dans le sud du pays, le 20 juin 2002.

Selon le China Daily, Wang Wei, secrétaire général du Comité de candidature de Pékin aux Jeux olympiques, avait déclaré en 2001 : *« Les médias disposeront d'une liberté d'information totale quand ils viendront en Chine [...] Nous sommes convaincus que la venue des Jeux en Chine va non seulement favoriser notre économie, mais aussi améliorer la situation sociale dans son ensemble, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et des droits humains. »*

Toutefois, malgré un assouplissement récent vis-à-vis des journalistes étrangers, la Chine continue de bafouer son engagement en matière de « *liberté totale des médias* » ; la répression contre les journalistes, les journaux et les sites web se poursuit.

Amnesty International appelle les autorités chinoises à veiller à ce que les médias locaux bénéficient de la même liberté que celle accordée aux journalistes étrangers. Les autorités doivent faire cesser la censure injustifiée qui touche la télévision, la radio, la presse écrite et Internet et prendre sans délai des mesures en vue d'empêcher les arrestations arbitraires, le harcèlement ou le renvoi abusif de reporters et de journalistes, qui sont autant d'atteintes à la liberté d'expression.

LE « *GRAND PARE-FEU CHINOIS* »

Depuis l'introduction d'Internet en Chine, en 1994, le gouvernement chinois s'est efforcé de contrôler son contenu et de censurer les informations qu'il jugeait sensibles.

Avec plus de 162 millions d'internautes, des experts estiment que la Chine met en œuvre le système de filtrage d'Internet le plus important, le plus sophistiqué et le plus étendu au monde. [p.3] Le « bouclier doré », ou « grand pare-feu chinois », est un programme de censure et de surveillance permettant au gouvernement de bloquer et de filtrer des contenus Internet. Des milliers de policiers sont spécialisés dans la surveillance du cyberspace chinois. La censure en ligne vise spécifiquement les phrases comprenant des expressions telles que « droits humains », « démocratie » et « liberté ». De nombreux sites web administrés par des organisations non gouvernementales (ONG) et des groupes politiques étrangers sont censurés en Chine. Amnesty International a recensé des cas d'internautes chinois vraisemblablement emprisonnés parce qu'ils avaient, entre autres, signé des pétitions, protesté contre la corruption, diffusé des informations sanitaires ou envisagé d'établir des groupes de partisans de la démocratie.

LA LIBERTÉ POUR TOUS, SANS EXCEPTION

Le 1^{er} janvier 2007, une nouvelle réglementation temporaire relative aux journalistes étrangers est entrée en vigueur. Auparavant, ceux-ci avaient

l'obligation de formuler une requête officielle auprès des autorités locales avant de pouvoir mener des enquêtes et obtenir des entretiens en dehors de Pékin. Désormais, la nouvelle réglementation indique clairement que « pour interviewer des organisations ou des individus en Chine, les journalistes étrangers doivent seulement obtenir leur consentement préalable ». Ces mesures, qui doivent expirer en octobre 2008, sont les bienvenues. On ignore toutefois si elles s'appliquent aux régions autonomes du Tibet et du Xinjiang.

Certes, les journalistes étrangers disposent d'une liberté plus grande pour réaliser des entretiens en Chine, mais les restrictions pesant sur la diffusion de leurs articles et le contrôle exercé sur les médias chinois ont été renforcés.



À l'entrée d'un cybercafé, on peut lire sur un panneau : « Vous ne devez pas diffuser des documents antisociaux » (en haut) et « Veuillez me suivre, car vous avez publié des documents nuisant à l'unité de la nation » (en bas) (Pékin, 20 juillet 2006). Yahoo, Microsoft et Google ont violé les principes essentiels des droits humains en prêtant main-forte aux autorités chinoises dans leurs efforts pour censurer l'utilisation d'Internet. Amnesty International a exhorté ces sociétés à exercer des pressions en faveur de la libération des cyberdissidents emprisonnés.



© Private

Gao Qinsheng, mère de Shi Tao, journaliste emprisonné, tient le trophée de la Plume d'or de la liberté de la presse que l'Association mondiale des journaux vient de décerner à son fils, lors d'une conférence de presse tenue à Hong Kong (juin 2007). Shi Tao purge une peine de dix ans de prison pour avoir fait connaître les consignes données aux médias par les autorités chinoises sur la manière d'aborder le 15e anniversaire de la répression militaire du mouvement démocratique de la place Tiananmen, à Pékin. Yahoo, fournisseur de services sur Internet, a communiqué aux autorités chinoises des informations qui leur ont permis d'arrêter Shi Tao.

Couverture : Des policiers emportent du matériel informatique saisi dans un cybercafé non autorisé, à Pékin (12 octobre 2006). Après les États-Unis d'Amérique, la Chine est le pays qui compte le plus grand nombre d'internautes : ils sont 123 millions.

Février 2008
Index AI : ASA 17/032/2008

Amnesty International
Secrétariat international, Peter Benenson House
1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni

Traduction en langue française :
Les Éditions francophones d'Amnesty International

www.amnesty.org/thechinadebate

DONNÉES

■ En 1994, la Chine s'est connectée à Internet, puis s'est ouverte à son exploitation commerciale en 1995.

Depuis cette date, plus de 60 règles et règlements couvrant l'usage d'Internet sont entrés en vigueur.

■ En Chine, près de 30 journalistes et 50 utilisateurs d'Internet sont derrière les barreaux.

■ Des organisations œuvrant pour la liberté des médias ont qualifié le pays de « *premier geôlier de journalistes au monde* ».

■ Il existe en Chine une police de l'Internet forte de 30 000 personnes, selon certains observateurs. Ce service, avec l'aide de technologies d'origine occidentale, exerce une surveillance sur les sites web et les courriers électroniques.

■ Des tests ont montré que Microsoft interdisait aux utilisateurs chinois de MSN Spaces l'utilisation de certaines expressions, comme « *droits humains* », « *Fa Lun Gong* » ou « *indépendance du Tibet* », dans les noms de leurs comptes ou les titres de leurs blogs.

■ Google a annoncé en janvier 2006 le lancement de www.google.cn, un moteur de recherche chinois autocensuré pouvant se substituer à son moteur situé hors de Chine, www.google.com.

■ Yahoo! a transmis aux autorités chinoises des informations confidentielles et personnelles concernant ses utilisateurs. Ces informations ont servi à condamner et à emprisonner au moins deux journalistes. Amnesty International

considère ces personnes comme des prisonniers d'opinion.

■ En mars 2002, les autorités ont publié un code de bonne conduite intitulé « *Engagement public d'autodiscipline du secteur Internet chinois* » afin de renforcer les réglementations contrôlant l'usage d'Internet. Plus de 300 sociétés Internet auraient signé ce document, et notamment le portail américain Yahoo!

■ La Chine s'est engagée à laisser toute liberté aux journalistes accrédités, sans distinction entre Chinois et étrangers.

■ Le Comité d'organisation des Jeux olympiques de Pékin avait accrédité, en août 2007, 16 000 journalistes de radio et de télévision ainsi que 5 000 journalistes et photographes de la presse écrite.

■ La censure continue de s'exercer avec la même intensité dans tout le pays. Selon le Comité de protection des journalistes (CPJ), les médias ont pour interdiction de couvrir les conflits ethniques, les mouvements spirituels non officiels, notamment le Fa Lun Gong, ou encore le fonctionnement interne du Parti communiste chinois et du gouvernement.

■ En 2007, des journalistes étrangers ont déclaré avoir été harcelés, menacés, détenus, voire agressés, alors qu'ils cherchaient à travailler en dehors de Pékin. Des journalistes chinois signalent également faire l'objet d'opérations de harcèlement et d'intimidation, et plusieurs publications ont dû fermer après avoir couvert des questions jugées sensibles d'un point de vue politique.

L'HÉRITAGE DES JEUX
OLYMPIQUES DE PÉKIN

AMNESTY
INTERNATIONAL



Amnesty International est un mouvement mondial regroupant 2,2 millions de personnes dans plus de 150 pays et territoires, qui luttent pour mettre fin aux graves atteintes aux droits humains. La vision d'Amnesty International est celle d'un monde où chacun peut se prévaloir de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans d'autres instruments internationaux relatifs aux droits humains. Essentiellement financée par ses membres et les dons de particuliers, Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute puissance économique et de toute croyance religieuse.